



REPUBLIQUE FRANCAISE

CCAS DE SAVIGNY-SUR-ORGE

Département
de l'ESSONNE

Arrondissement
de PALAISEAU

Nombre de membres

en exercice : 15

présents : 10

absents excusés représentés : 4

absents : 1

votants : 14

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS**

SEANCE DU JEUDI 14 AVRIL 2022

L'an 2022, **le 14 avril à 14H00**, le Conseil d'Administration du CCAS de la Ville de SAVIGNY-SUR-ORGE, légalement convoqué le 8 avril 2022 à l'Espace Simone Dussart - 84 rue Vigier 91600 Savigny-sur-Orge, sous la présidence de Madame Aurélie GUEGUEN, Vice-présidente du CCAS.

ETAIENT PRESENTS :

Aurélie GUEGUEN, Isabelle AUFFRET, Lydia BERNET, Annie FAUCHEREAU, Daniel GUETTO, Patrice KOUAMA, Dominique LABORIALLE, Marcelle LECOURT, Pascal LEGRAND, Patrick SAMSON

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES :

Alexis TEILLET à Aurélie GUEGUEN

Marie-Paule AMORE à Daniel GUETTO

Christine DOURNES à Marcelle LECOURT

Mireille VANN à Annie FAUCHEREAU

ABSENT EXCUSE NON REPRESENTE :

Jennifer SANGLEBOEUF

Secrétaire de séance : Madame Aurore SANSON

N° 25/2022

Le Président atteste que le compte rendu de la séance dans laquelle ont été prises les présentes délibérations a été affiché à la porte du CCAS conformément à l'article L 2121-25 du Code général des collectivités territoriales



N°25/2022

DU JEUDI 14 AVRIL 2022

Simone Dussart - Finances

ESPACE SIMONE-DUSSART - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION
2021 DU TRESORIER PRINCIPAL

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

APRES s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné de l'état de l'actif et l'état du passif,

APRES s'être assuré que le comptable a repris dans ses écritures, au titre de l'exercice 2021, le montant de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures,

STATUANT sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} Janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

STATUANT sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

APRES en avoir délibéré, le Conseil d'Administration,

DECLARE que le compte de gestion de l'Espace Simone-Dussart pour l'exercice 2021 dressé par le comptable, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observations ni réserves de sa part.

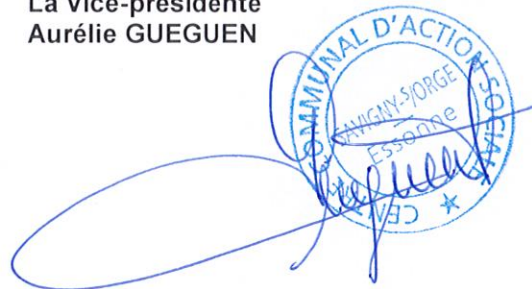
FAIT et délibéré le jour, mois et an que dessus,

ET ont signé les membres présents.

A l'unanimité,

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

**P / Le Maire, Président du CCAS
La Vice-présidente
Auréli GUEGUEN**



Enregistré en Sous-Préfecture
21 AVR. 2021
Le

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et tenu de sa transmission au représentant de l'Etat le et de sa notification ou de sa publication le En application des dispositions des articles R421-1 à R421-15 du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa notification.